

Carrossier peintre

RNCP36200 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Code(s) NSF	252
Formacode(s)	23607, 23657
Code(s) ROME	I1606
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Convention collective	3034 — Services de l'automobile (Commerce et réparation de l'automobile, du cycle et du motocycle, activités connexe, contrôle technique automobile, formation des conducteurs)
Date d'enregistrement	25/02/2022
Date d'échéance	25/02/2027

Certificateur(s)

ASS NATIONALE FORMATION AUTOMOBILE · SIRET : 78467149700385

- CPNE des services de l'automobile

<https://www.services-automobiles.fr>

cpne des services de l'automobile

<https://www.services-automobile.fr>

Partenaires habilités

34 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 34 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ASS DE GESTION DU CFA REGIONAL DES HAUTS DE FRANCE JEAN BOSCO	500138029 00037	Former et organiser l'évaluation
ASS DROME ARDECHE FORMATION PROFESSION	303860720 00018	Former et organiser l'évaluation
ASS ECOLE TECHNIQUE LA CHATAIGNERAIE	775700842 00013	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION DE GESTION ET DE PROMOTION DE CENTRES DE FORMATIONS INTERPROFESSIONNELLES EN ALTERNANCE	509232831 00016	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION GESTIONNAIRE DU CFA INTERPROFESSIONNEL D'EURE-ET-LOIR	307918524 00017	Former et organiser l'évaluation
ASSOC PROMO APPRENTI POLYVALEN	312773302 00020	Former et organiser l'évaluation
ASS POUR FORMATION PROFESSIONNELLE MEUSE	300197183 00027	Former et organiser l'évaluation
AUTOMOBILES FORMATION 13	349574160 00025	Former et organiser l'évaluation

CCI FORMATION-CFA IMT-ISCO	183830017 00236	Former et organiser l'évaluation
CCIL OISE CFA NOGENT SUR OISE	130022718 00386	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 34 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp36200-carrossier-peintre/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification "Carrossier-peintre ", précédemment « CQP carrossier-peintre » créé par la Commission Paritaire Nationale de mars 1990, s'est transformé en Titre à finalité professionnelle « Carrossier-peintre » pour donner suite à la délibération paritaire n° 8-22, signée le 28 avril 2022.

Conformément à l'accord paritaire national du 20 janvier 2004 et à l'avenant n° 71 du 3 juillet 2014 relatif aux classifications et aux qualifications professionnelles, à l'insertion et à la formation professionnelle, modifié par avenant n° 81 du 19 octobre 2016, étendu par arrêté du 21 mars 2017 (J.O. du 1er avril), un CQP est une certification délivrée par la branche, attestant de l'acquisition des connaissances professionnelles nécessaires pour exercer un emploi correspondant à une qualification de branche.

A chaque qualification de branche est associée, sauf si la certification de la qualification ne peut être reconnue que par un diplôme d'Etat, ou sauf exception définie par la commission paritaire nationale, un certificat de qualification professionnelle (CQP) qui est mentionné à la rubrique "mode d'accès" de la fiche de qualification considérée. Le contenu de chaque CQP est décrit dans un "référentiel", document de référence établi par l'ANFA. Le processus de création et de modification des référentiels de CQP est fixé par délibération paritaire adoptée en commission paritaire nationale. Un accord paritaire national annexé à la convention collective définit les publics visés, les conditions d'obtention des CQP, et plus généralement les missions dévolues à l'ANFA pour la gestion du dispositif.

Le "Carrossier-Peintre" réalise l'ensemble des interventions en carrosserie et en peinture. Son exercice de l'activité inclut le diagnostic des déformations d'un véhicule accidenté ainsi que les interventions sur éléments de structure. Elle comporte également la réalisation de l'ensemble d'une intervention en peinture : de la préparation des surfaces à l'application des couches de finition.

Le "Carrossier-Peintre" est positionné à l'échelon 12 dans la Convention collective des services de l'automobile N°3034.

ACTIVITÉS VISÉES

A- Activités techniques en carrosserie :

- Remplacement, ajustage et réglage de tous types d'éléments (amovibles / soudés / collés / sertis...),
- Réalisation des travaux de sellerie nécessaires à l'intervention carrosserie (sièges / garnitures...),
- Remise en forme d'éléments de carrosserie,
- Remplacement ou réparation de tout vitrage,
- Contrôle des déformations d'un véhicule / interventions sur éléments de structure,
- Dépose-repose ou remplacement d'organes mécaniques, d'éléments d'habillage (planches de bord...), d'organes électriques et électroniques nécessaires à la réalisation de l'intervention soumise éventuellement à réglementation.

La réalisation des interventions de carrosserie mentionnées ci-dessus requiert la maîtrise des techniques de mesure / d'intervention sur éléments de structure / de soudage.

B-Organisation et gestion de l'intervention :

B.1 - Organisation de l'intervention :

- Planification de l'intervention,
- Utilisation de la documentation technique,
- Agencement et entretien du poste de travail / de l'outillage,
- Application des procédures qualité en vigueur dans l'entreprise.

B.2 - Gestion de l'intervention :

- Etablissement de tout document d'atelier utile,
- Appui technique aux salariés de l'atelier / tutorat de jeunes en formation alternée.

C - Particularités :

C.1 - Peinture :

- Protection et traitements de surfaces,

- Masticage / ponçage / marouflage / apprêtage,
- Réfection d'éléments composites,
- Réalisation de l'ensemble des activités peinture : détermination de la teinte à appliquer / réalisation de la teinte / application des sous-couches et des couches de finition,
- Gestion du stock de produits peinture,
- Mise à jour et classement de la documentation technique,
- Conseils techniques et d'utilisation à la clientèle,
- Participation à l'expertise.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Examiner la demande du client pour apporter un conseil technique adapté en utilisant les techniques de communication et en s'appuyant sur les méthodes d'intervention en carrosserie/peinture ;
- Collecter les informations techniques nécessaires aux interventions des carrossiers et peintres, en appliquant les procédures qualité en vigueur ;
- Transmettre les informations techniques nécessaires aux interventions des carrossiers et peintres afin de favoriser leur montée en compétences en situations de travail apprenantes ;
- Etablir un pré-chiffrage de l'intervention en définissant le coût et les moyens à mobiliser pour réaliser les travaux de réparation, à l'aide des méthodes et outils informatiques dédiés ;
- Réaliser la dépose des éléments amovibles en exploitant la documentation technique et les outils appropriés, tout en respectant les procédures de mise en sécurité de l'intervention ;
- Réaliser la pose des éléments amovibles en exploitant la documentation technique et procéder à leur réglage par l'utilisation des outils appropriés dans le respect des procédures de mise en sécurité et régler méthode de pose, de mise en sécurité et les outils de diagnostic appropriés pour reposer, reparamétrer, régler les éléments amovibles conforme à l'origine et aux critères de qualité définis par le constructeur (de manière électrique ou électronique) ;
- Remplacer un vitrage inamovible en appliquant les méthodes et les produits adaptés à la nature du vitrage inamovible dans le respect des méthodes de contrôles, de conformité et de sécurité de l'intervention ;
- Remplacer un vitrage amovible en utilisant les méthodes de remplacement et de paramétrage adaptées dans le respect des règles de sécurité de l'intervention ;
- Examiner un vitrage afin de définir si la réparabilité est possible, et le réparer en utilisant les méthodes et les produits appropriés à la nature du vitrage, dans le respect des règles de sécurité de l'intervention ;
- Redresser un élément en acier ou en aluminium en appliquant les techniques de redressage afin de lui rendre sa forme initiale et en appliquant les produits de protection appropriés dans le respect des règles de sécurité de l'intervention ;
- Réaliser les étapes dans l'ordre chronologique de dépose, de repose puis de rechargement des éléments de climatisation en appliquant les procédures de maintenance des circuits manipulés dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité de l'intervention ;
- Réaliser les étapes dans l'ordre chronologique de dépose et de repose des principaux organes mécaniques en appliquant les procédures de maintenance des circuits manipulés dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité de l'intervention ;
- Réaliser les étapes dans l'ordre chronologique de dépose et de repose des principaux organes électriques ou électroniques en appliquant les procédures de maintenance des circuits manipulés dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité de l'intervention ;
- Mettre en sécurité les systèmes électriques et pyrotechniques afin de les désactiver avant l'intervention en carrosserie en appliquant les procédures adaptées aux systèmes manipulés dans le respect des règles de sécurité de l'intervention ;
- Remettre en conformité le véhicule en suivant les étapes de contrôle et de remise en fonctionnement des systèmes manipulés dans le respect des règles de sécurité de l'intervention ;
- Identifier et informer du risque électrique sur les véhicules thermiques, électriques, hybrides pour assurer la protection des professionnels réalisant les activités de carrosserie peinture ;
- Contrôler les trains roulants suite à une déformation afin de constater les écarts d'angle des trains roulants, dans le

respect des règles d'hygiène et de sécurité de l'intervention ;

- Diagnostiquer les trains roulants suite à une déformation afin de mesurer l'écart de la déformation du train roulant en utilisant les supports

techniques spécifiques au véhicule ;

- Remplacer les éléments défectueux en utilisant les méthodes de remplacement appropriées et rétablir l'alignement du train roulant selon le

type du véhicule dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité de l'intervention ;

- Contrôler la structure d'un véhicule en utilisant les méthodes et outils appropriés mesurant les écarts pour choisir les méthodes de réparations assurant la conformité de la sécurité du véhicule, dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité liées à l'intervention ;

- Réaliser la remise en ligne de la structure en intervenant sur

les angles de traction dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité

liées à l'intervention ;

- Remplacer un élément inamovible en utilisant la technique de la soudure sur acier ou sur aluminium dans le respect des règles de sécurité liées à l'intervention ;

- Remplacer un élément inamovible en utilisant la technique du rivetage et du collage dans le respect des règles de sécurité liées à l'intervention ;

- Poser le mastic et appliquer les apprêts avant l'opération de peinture en utilisant le matériel et les méthodes adaptés à la surface (acier, aluminium, matériau composite) dans le respect des consignes d'hygiène et de sécurité ;

- Poncer la surface afin de préparer l'opération de peinture en utilisant la méthode, les outils et les produits adaptés à la surface (acier, aluminium, matériau composite) , dans le respect des consignes

d'hygiène et de sécurité ;

- Protéger les surfaces non peintes afin de préparer l'opération

de peinture en sélectionnant le matériel adapté et en appliquant les techniques de marouflage adaptées aux différentes surfaces ;

- Analyser la zone à réparer afin d'identifier les produits et la technique de réparation appropriés en exploitant la fiche technique des produits ;

- Réaliser la réparation de la zone endommagée en appliquant les produits et les techniques adaptées aux matériaux dans le respect des consignes d'hygiène et de sécurité ;

- Préparer la teinte et les produits de finition en quantité suffisante afin de préparer l'opération de peinture en utilisant les outils et techniques dédiés dans le respect des consignes d'hygiène et de sécurité ;

- Gérer le stock de produits peinture et consommables afin d'anticiper les besoins et assurer les commandes en actualisant l'outil informatique dédié ;

- Appliquer les produits peinture sélectionnés selon leurs spécificités, en utilisant les techniques et outils dédiés afin que la zone peinte corresponde à la qualité attendue, tout en identifiant les rectifications nécessaires, dans un espace de travail entretenu, et dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité en vigueur ;

- Réaliser un raccord peinture adapté à la situation, en utilisant les techniques et les outils appropriés, dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité en vigueur.

Blocs de compétences

RNCP36200BC01 — Conseil technique en carrosserie-peinture

LISTE DE COMPÉTENCES

- Examiner la demande du client pour apporter un conseil technique adapté en utilisant les techniques de communication et en s'appuyant sur les méthodes d'intervention en carrosserie/ peinture.
- Collecter les informations techniques nécessaires aux interventions des carrossiers et peintres, en appliquant les procédures qualité en vigueur.
- Transmettre les informations techniques nécessaires aux interventions des carrossiers et peintres afin de favoriser leur montée en compétences en situations de travail apprenantes.
- Etablir un pré-chiffrage de l'intervention en définissant le coût et les moyens à mobiliser pour réaliser les travaux de réparation, à l'aide des méthodes et outils informatiques dédiés

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Mise en situation professionnelle portant sur la réception d'un véhicule client ayant subi un dommage et la réalisation du pré-chiffrage des travaux.

RNCP36200BC02 — Dépose et repose d'éléments amovibles

LISTE DE COMPÉTENCES

- Réaliser la dépose des éléments amovibles en exploitant la documentation technique et les outils appropriés, tout en respectant les procédures de mise en sécurité de l'intervention
- Réaliser la pose des éléments amovibles en exploitant la documentation technique et procéder à leur réglage par l'utilisation des outils appropriés dans le respect des procédures de mise en sécurité et régler méthode de pose, de mise en sécurité et les outils de diagnostic appropriés pour reposer, reparamétrer, régler les éléments amovibles conforme à l'origine et aux critères de qualité définis par le constructeur (de manière électrique ou électronique)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire portant sur les différentes méthodes de pose et repose d'éléments amovibles.

RNCP36200BC03 — Remplacement et réparation de vitrage

LISTE DE COMPÉTENCES

- Remplacer un vitrage inamovible en appliquant les méthodes et les produits adaptés à la nature du vitrage inamovible dans le respect des méthodes de contrôles, de conformité et de sécurité de l'intervention.
- Remplacer un vitrage amovible en utilisant les méthodes de remplacement et de paramétrage adaptées dans le respect des règles de sécurité de l'intervention
- Examiner un vitrage afin de définir si la réparabilité est possible, et le réparer en utilisant les méthodes et les produits appropriés à la nature du vitrage, dans le respect des règles de sécurité de l'intervention .

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Mise en situation professionnelle portant sur la dépose et repose d'un pare-brise.
- Questionnaire portant sur la réglementation des vitrages et la méthode de réparation à employer.

RNCP36200BC04 — Remise en forme d'éléments de carrosserie

LISTE DE COMPÉTENCES

- Redresser un élément en acier ou en aluminium en appliquant les techniques de redressage afin de lui rendre sa forme initiale et en appliquant les produits de protection appropriés dans le respect des règles de sécurité de l'intervention.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Mise en situation professionnelle portant sur la remise en forme d'un élément.
- Questionnaire portant sur les différentes méthodes de remise en forme et leurs impacts sur les matériaux.

RNCP36200BC05 — Dépose et repose des éléments mécaniques et électroniques

LISTE DE COMPÉTENCES

- Réaliser les étapes dans l'ordre chronologique de dépose, de repose puis de rechargement des éléments de climatisation en appliquant les procédures de maintenance des circuits manipulés dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité de l'intervention.
- Réaliser les étapes dans l'ordre chronologique de dépose et de repose des principaux organes mécaniques en appliquant les procédures de maintenance des circuits manipulés dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité de l'intervention.
- Réaliser les étapes dans l'ordre chronologique de dépose et de repose des principaux organes électriques ou électroniques en appliquant les procédures de maintenance des circuits manipulés dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité de l'intervention.
- Mettre en sécurité les systèmes électriques et pyrotechniques afin de les désactiver avant l'intervention en carrosserie en appliquant les procédures adaptées aux systèmes manipulés dans le respect des règles de sécurité de l'intervention.
- Remettre en conformité le véhicule en suivant les étapes de contrôle et de remise en fonctionnement des systèmes manipulés dans le respect des règles de sécurité de l'intervention.
- Identifier et informer du risque électrique sur les véhicules thermiques, électriques, hybrides pour assurer la protection des professionnels réalisant les activités de carrosserie peinture.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Mise en situation professionnelle portant sur la pose ou dépose d'un élément mécanique ou électrique nécessitant une remise en conformité du véhicule.
- Questionnaire de type QCM portant sur les procédures et la réglementation relative à la climatisation, et les

RNCP36200BC06 — Contrôle et interventions sur les éléments de structure

LISTE DE COMPÉTENCES

- Contrôler les trains roulants suite à une déformation afin de constater les écarts d'angle des trains roulants dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité de l'intervention - Diagnostiquer les trains roulants suite à une déformation afin de mesurer l'écart de la déformation du train roulant en utilisant les supports techniques spécifiques au véhicule.
- Remplacer les éléments défectueux en utilisant les méthodes de remplacement appropriées et rétablir l'alignement du train roulant selon le type du véhicule dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité de l'intervention.
- Contrôler la structure d'un véhicule en utilisant les méthodes et outils appropriés mesurant les écarts pour choisir les méthodes de réparations assurant la conformité de la sécurité du véhicule, dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité liées à l'intervention.
- Réaliser la remise en ligne de la structure en intervenant sur les angles de traction dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité liées à l'intervention.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Mise en situation professionnelle portant sur le contrôle et le réglage des trains roulants.
- Questionnaire portant sur le contrôle de la structure d'un véhicule.

RNCP36200BC07 — Dépose et repose d'éléments inamovibles

LISTE DE COMPÉTENCES

- Remplacer un élément inamovible en utilisant la technique de la soudure sur acier ou sur aluminium dans le respect des règles de sécurité liées à l'intervention.
- Remplacer un élément inamovible en utilisant la technique du rivetage et du collage dans le respect des règles de sécurité liées à l'intervention

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Mise en situation professionnelle portant sur la dépose et la pose d'une aile arrière.

RNCP36200BC08 — Préparation de surfaces

LISTE DE COMPÉTENCES

- Poser le mastic et appliquer les apprêts avant l'opération de peinture en utilisant le matériel et les méthodes adaptés à la surface (acier, aluminium, matériau composite) dans le respect des consignes d'hygiène et de sécurité.
- Poncer la surface afin de préparer l'opération de peinture en utilisant la méthode, les outils et les produits adaptés à la surface (acier, aluminium, matériau composite), dans le respect des consignes d'hygiène et de sécurité.
- Protéger les surfaces non peintes afin de préparer l'opération de peinture en sélectionnant le matériel adapté et en appliquant les techniques de marouflage adaptées aux différentes surfaces .

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Mise en situation professionnelle portant sur la préparation d'une surface aluminium et acier avant mise en peinture.

RNCP36200BC09 — Réparation des matériaux composites

LISTE DE COMPÉTENCES

- Analyser la zone à réparer afin d'identifier les produits et la technique de réparation appropriés en exploitant la fiche technique des produits.
- Réaliser la réparation de la zone endommagée en appliquant les produits et les techniques adaptées aux matériaux dans le respect des consignes d'hygiène et de sécurité .

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle portant sur la réfection d'un élément en matériaux composites.

RNCP36200BC10 — Colorimétrie et gestion des stocks produits

LISTE DE COMPÉTENCES

- Préparer la teinte et les produits de finition en quantité suffisante afin de préparer l'opération de peinture en utilisant les outils et techniques dédiés dans le respect des consignes d'hygiène et de sécurité.
- Gérer le stock de produits peinture et consommables afin d'anticiper les besoins et assurer les commandes en actualisant l'outil informatique dédié.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Mise en situation professionnelle portant sur la détermination d'une teinte et l'identification du volume de produits.
- Questionnaire portant sur la gestion des stocks et la correction d'une teinte.

RNCP36200BC11 — Application peinture

LISTE DE COMPÉTENCES

- Appliquer les produits peinture sélectionnés selon leurs spécificités, en utilisant les techniques et outils dédiés afin que la zone peinte corresponde à la qualité attendue, tout en identifiant les rectifications nécessaires, dans un espace de travail entretenu, et dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité en vigueur.
- Réaliser un raccord peinture adapté à la situation, en utilisant les techniques et les outils appropriés, dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité en vigueur

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Mise en situation professionnelle portant sur la réalisation d'un micro-raccord.
- Mise en situation professionnelle portant sur l'application peinture de deux éléments avec un raccord de base sur l'élément adjacent.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le « Carrossier-Peintre » travaille dans des entreprises spécialisées dans le secteur du véhicule particulier, utilitaire ou industriel. On le retrouve ainsi dans les concessions et succursales VP, VI, comme dans les entreprises spécialisées en carrosserie. Certains agents de marque, proposant l'activité de carrosserie-peinture, emploient aussi des « Carrossiers-Peintres ».

La carrosserie-peinture peut s'exercer :

- en activité principale chez un artisan carrossier, affilié ou non à un réseau,
- ou en activité secondaire dans une entreprise des réseaux constructeurs (Réparateurs Agréés de niveau 1 / concessions ou Réparateurs agréés de niveau 2 / agents), ou chez un Mécanicien Réparateur Automobile (MRA).

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Carrossier peintre- carrossier automobile

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Habilitation électrique :

Article R4544-3 du code du travail Norme AFNOR NF C18 550 entrée en vigueur au 1er janvier 2018 (arrêté du 20 novembre 2017) "Publics concernés : les employeurs qui font réaliser par leurs salariés des travaux sur les installations électriques dans l'ensemble des domaines concernés : véhicules et engins à motorisation thermique, électrique ou hybride ayant une source d'énergie électrique embarquée du domaine très basse tension (TBT) et basse tension (BT)."

attestation à manipulation des fluides frigorigènes catégorie V : Arrêté du 30 juin 2008 relatif à la délivrance des attestations de capacité aux opérateurs prévues à l'article R. 543-99 du code de l'environnement modifié par arrêté du 28 novembre 2011 art 4. Catégorie V : contrôle d'étanchéité, maintenance et entretien, assemblage, mise en service, récupération des fluides des systèmes de climatisation de véhicules, engins et matériels mentionnés à l'article R. 311-1 du code de la route.

Avis aux organismes agréés par les ministres en charge de l'environnement et de l'industrie en application de l'article R. 543-106 du code de l'environnement

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	1 850 €

Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (45 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	G0B40 — Carrossiers automobiles · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	5 638
Jugés difficiles à recruter	78 %
Emplois saisonniers	2 %
Familles professionnelles (FAP)	G0B40 — Carrossiers automobiles

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury est composé de trois membres : deux professionnels (un représentant des organisations professionnelles et un représentant des organisations syndicales de salariés représentées en C.P.N.) et d'un formateur, n'ayant pas pris part à l'accompagnement ou à la formation, désigné par l'ANFA.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	10 477 €
Selon la branche	8 003 € – 12 805 €
Prise en charge	Branches concernées
10 477 €	Valeur par défaut · 209 branches
12 805 €	CPNE Travail Temporaire
11 000 €	CPNEFP de la métallurgie
10 100 €	CPN de la branche des Services de l'Automobile
8 003 €	CPNEFP de la blanchisserie, laverie, location de linge, nettoyage à sec, pressing et teinturerie

Base légale

Date de décision	25/02/2022
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	25/02/2027

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2019	150	0	95 %	—
2018	157	0	98 %	—

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP5486

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP36452

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36200/>

Où se former

Formations référencées	1
Organismes	1
Régions couvertes	1
Prix indicatif	9 500 €
Durée	3290 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	38
Organismes gestionnaires (CFA)	26
Organismes formateurs	34
Régions couvertes	10
Départements couverts	32
Organismes certifiés Qualiopi	34
Sessions	de 06/2025 à 07/2029

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).